**SPSTI**

*(adresse)*

**ARS**

*Adresse*

*Lieu, date*

*Objet : Recensement des structures d’accueil – PAE – Médecine du travail*

Madame, Monsieur le Directeur de l’Agence Régionale de Santé,

Je viens vers vous en ma qualité de Directeur/Directrice du SPSTI …. dans le cadre de l’objet visé en référence.

Notre association, soumise aux dispositions des articles L4622-1 et suivants du code du travail, réalise sa mission légale de prévention grâce à des professionnels de santé, dont les médecins du travail.

Dans ce cadre, nous sommes toujours prompts à recevoir des étudiants effectuant le service sanitaire, des internes, des collaborateurs médecins mais aussi des candidats engagés dans la procédure d’autorisation d’exercer en vue de la reconnaissance de leur qualification.

Ainsi et conformément à l’article L411-2- du code de la santé publique et à l’article R4623-25-3 du code du travail, notre Service, agréé comme organisme extrahospitalier accueillant en stage des internes inscrits au DES de médecine du travail, peut recevoir un ou des lauréats des épreuves de vérification des connaissances.

Nous vous prions donc de bien vouloir nous compter au titre de structures au sein desquelles ces lauréats peuvent décider de réaliser le parcours de consolidation prévu par la loi dite Buzyn.

Dans l’attente,

*Formule de politesse et signature*